



Rapport CÉ 2023-2024

Présentation des directrices

- Directrice: **Julie Lessard** à 100 %
- Directrice adjointe: **Josée Comtois** à 50 %

Présentation des membres du CÉ

- Catherine Bazinet Représentante des parents
- Lisane Beauchemin Représentante des parents – Vice-présidente
- Florence Bédard Psychoéducatrice
- Claudia Dallaire Représentante des parents
- Karine Désautels Technicienne du service de garde
- Catherine Despots TES (demi-année)
- Alexandra Gibeault Représentante des parents - Présidente
- Caroline Hardy Représentante du personnel enseignant - Secrétaire
- Josiane Tétreault Représentante des parents
- Brigitte Petit Représentante du personnel enseignant
- Élisabeth Vincent TES (demi-année)

Le CÉ c'est quoi ?

<h3>Sa composition 2023-2024</h3> <ul style="list-style-type: none">▪ 3 membres du personnel enseignant▪ 2 membres du personnel de soutien▪ 5 parents▪ Substituts	<h3>La présidence</h3> <ul style="list-style-type: none">▪ Le C.É. choisit son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel.▪ La présidence assure le bon déroulement des séances.▪ Travaille en étroite collaboration avec la direction de l'école	<h3>Fonctions et pouvoirs (articles 74 à 95)</h3> <ul style="list-style-type: none">▪ Le Conseil d'établissement adopte, approuve, est informé et est consulté sur des sujets ou propositions amenés par la direction de l'école.▪ Le conseil d'établissement détient des fonctions et pouvoirs importants permettant aux établissements d'enseignement d'avoir les leviers nécessaires pour répondre aux besoins de tous les élèves.
<h3>Durée des mandats</h3> <ul style="list-style-type: none">▪ Présidence -> 1 an▪ Parents -> 2 ans▪ Autres -> 1 an <p>*En élection cette année: 2 postes à combler</p>	<h3>La direction de l'école</h3> <p>La direction doit:</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Assister le Conseil dans ses fonctions.▪ Assurer le bon déroulement des séances en collaboration avec la présidence.▪ Élabore, avec la participation des membres du personnel, les propositions déposées au C.É. pour approbation (articles 77 à 89).	

Le comité de parents c'est quoi ?

<p style="text-align: center;">Composition</p> <p>Le comité de parents est composé d'un représentant de chaque école élu en septembre lors de l'assemblée générale des parents et d'un représentant du comité consultatif des élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage nommé par les membres de ce comité.</p>	<p style="text-align: center;">Rôles du représentant</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer aux travaux des comités. ▪ Transmettre aux parents de l'école les informations en provenance du comité de parents et vice versa.
<p style="text-align: center;">Fonctions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la participation de parents aux activités du C.S.S. ▪ Donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du C.S.S. ▪ Transmettre les besoins exprimés de chacun des milieux. ▪ Transmettre les informations pertinentes au Conseil d'établissement. 	<p style="text-align: center;">Élection</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élection lors de l'assemblée générale des parents du représentant au comité de parents parmi les parents membres du C.É. ▪ L'assemblée générale peut élire un autre parent du C.É. comme substitut pour siéger et voter au comité de parents lorsque le représentant est absent.

Un OPP c'est quoi ?

Organisme de participation des parents

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se décide à l'assemblée générale ▪ Organisme participatif et consultatif ▪ Propre à l'école ▪ L'assemblée générale détermine <ul style="list-style-type: none"> ▪ De la formation d'un OPP; ▪ De sa composition; ▪ Des règles de fonctionnement; ▪ Ses membres. <p>(art. 96,2 et 96,3)</p>	<p>L'OPP peut donner son aide pour la réalisation d'activités.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre sur pied une banque de parents bénévoles. ▪ Réaliser, pour le compte du C.É., des campagnes de levée de fonds. ▪ Participer aux activités de l'école. ▪ Collaborer à l'élaboration de projets d'amélioration de l'école. ▪ Aider à la réalisation d'activités telles que: <ul style="list-style-type: none"> ▪ la semaine des enseignants; ▪ les photographies scolaires; ▪ un cours de gardiens avertis. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctions ▪ Promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, la réalisation et à l'évaluation du projet éducatif. ▪ Promouvoir la participation des parents à la réussite scolaire de leur enfant. ▪ Faire connaître l'opinion des parents aux membres parents du Conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents ou sur lequel les parents du conseil d'établissement le consultent.
--	---	--

Les défis relevés cette année



- Offrir un environnement serein et sécuritaire;
- Offrir des activités récompenses diversifiées;
- Assurer une cohésion entre les différentes actions présentées et le Projet éducatif en ayant à cœur la réussite des élèves.

Bravo!

Au CÉ cette année...

- **Formation pour les nouveaux membres du CÉ** - visant à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la Loi sur l'instruction publique.
 - **Divers dossiers en appui au personnel de l'école;**
 - **Divers dossiers pour le bien-être des élèves;**
 - **Plusieurs dossiers de consultation;**
 - **De nombreuses discussions en ayant à cœur les valeurs prônées par le Projet éducatif qui était au cœur des réflexions du comité.**
-

Points adoptés par le CÉ

- Budget de l'école et du SDG
- Projet éducatif (actualisation et évaluation annuelle)
- Rapport annuel
- Entrées et sorties éducatives ainsi que les montants supplémentaires demandés aux parents de 6^e année
- Projet valorisation et dépenses liées au fonds 4
- Campagne de financement « Colle à moi »

Points approuvés par le CÉ



- Plan de réussite
- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence
- Plan d'action
- Contenus en orientation scolaire et professionnelle
- Résolution des mesures dédiées et protégées
- Modalités d'application régime pédagogique
- Temps alloué à chaque matière
- Horaire
- Politique d'encadrement des élèves
- Utilisation des locaux
- Comité valorisation (achat de chandail)
- Règles et modalités de fonctionnement du SDG
- Journées pédagogiques du SDG (activités)
- Campagne de financement
- Fournitures et effets scolaires
- Entrées et sorties éducatives
- Dons d'organismes
- Photos scolaires
- Contributions financières exigées
- Course des couleurs
- Etc.

Les points d'information / consultation



- Aide aux organismes
- Vie à l'école
- Sondage sentiment de sécurité
- Besoins en biens et services
- Besoins en PCP (projet à caractère physique)
- Organisation scolaire
- Calendrier scolaire
- Activités de la rentrée
- Foire aux familles
- Utilisation du cellulaire à l'école (directives du MEQ)
- Normes et modalités d'évaluation
- Inscription à l'école
- Règles de classement des élèves
- Critères de formation des groupes
- Matériel didactique
- Accueil des élèves
- Hypothèse de l'organisation scolaire
- Consultation comité de parents
- Critères de sélection d'une direction d'école
- Primaire en spectacle
- Etc.

Les améliorations à venir...

- Rénovation des terrains de soccer à l'immeuble St-Charles (en cours);
- Ajout d'une aire de repos/ pique-nique;
- Aménagement d'un coin de jeux pour les maternelles 4 ans.
- Coin d'ombre à l'immeuble Jacques-Cartier



Pour la sécurité des élèves



- Une demande de présence policière est demandée régulièrement.
- Nous encourageons les familles à venir reconduire et chercher leurs enfants à pied ou en vélo pour diminuer l'achalandage devant l'école.
- Une requête a été faite à la ville afin de faire ajouter un arrêt obligatoire à l'intersection des rues Crevier et du boulevard Laflamme.



Malgré nos efforts...

- Encore beaucoup de sensibilisation à faire pour la sécurité des enfants...
 - Sensibilisation auprès des enfants;
 - Sensibilisation auprès des parents;
 - Sensibilisation auprès des gens de la communauté.



Important dans un CÉ...



- Être objectif dans les décisions et avoir un focus sur le bien-être de l'ensemble des élèves;
- Avoir un esprit de collaboration avec les autres membres;
- Être à l'écoute des membres du personnel;
- Être à l'écoute des élèves;
- Émettre son opinion en respectant celle des autres;
- Être constructif dans son approche.